



# Sapin malin

**Pour que votre sapin continue  
à briller faites le broyer !**

**10 ► 25 JANVIER 2025**

**Consultez les dates et lieux  
des sites de broyage sur  
[www.pays-landerneau-daoulas.fr](http://www.pays-landerneau-daoulas.fr)**

Les sapins devront être dépourvus de pied, socle, pièce en métal (clous, vis...), sac à sapin et décoration.

Apportez un sac pour récupérer votre broyat.

COMMUNAUTE  
D'AGGLOMERATION DU PAYS  
DE LANDERNEAU-DAOULAS  
Service Environnement :  
02 98 21 34 49  
[www.pays-landerneau-daoulas.fr](http://www.pays-landerneau-daoulas.fr)

PAYS LANDERNEAU  
DAOULAS

